

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 11890

Réunion publique d'information organisée le mardi 14 mai 2024 à 18h30,
Salle Christian Debaty - Hôtel Communal – 31/1 avenue des Casernes – au 2^{ième} étage
Inscription obligatoire - urbanisme@etterbeek.brussels ou 02/627 27 58

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Avenue d'Auderghem 68 - 70

Objet de la demande : scinder un commerce existant en un restaurant en façade avant et une salle de sport en intérieur d'îlot, agrandir, isoler et installer des équipements techniques en toiture

Périmètre et zone :

PRAS : espaces structurants, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones d'habitation

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- dérogation, au règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares à l'article 21 (menuiseries) ; à l'article 17 (matériaux de toiture) ; à l'article 11 (locaux techniques) & à l'article 15. (matériaux de revêtement principal des façades visibles de la voie publique (matériaux interdits))
- dérogation du titre I du RRU à l'art.6 (toiture d'une construction mitoyenne) ; à l'art.4 (profondeur de la construction) ;
- application des articles 1 et 3 du règlement communal d'urbanisme sur l'ouverture et l'extension de certaines activités commerciales entré en vigueur le 7 novembre 1999 ;
- application de l'art. 153 §2. al 2&3 du COBAT (dérogation au règlement général sur les bâtisses des quartiers entourant le square Ambiorix et le Parc du Cinquantenaire)

L'enquête publique se déroule du 15/05/2024 au 29/05/2024.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 11 juin 2024, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne : <https://openpermits.brussels/>**

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (**urbanisme@etterbeek.brussels**) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 29/05/2024** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 17/04/2024

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.